

## Plus de 80 disciplines sportives

Du sport sous toutes ses formes : nautique, de raquette, de sable, remise en forme ou encore des activités artistiques et de découverte de l'environnement.

**En famille ou individuellement à partir de 15 ans.**

### 3 formules sont à votre disposition :

#### LES DÉCOUVERTES GRATUITES

Organisées toute la semaine, elles offrent la possibilité de pratiquer un grand nombre de disciplines sportives. *Elles sont gratuites et sans inscription.*

#### LES SÉANCES D'APPROFONDISSEMENT

Elles permettent, sur plusieurs séances, de s'initier ou de se perfectionner dans certaines disciplines. *Elles sont gratuites ou à tarif modéré, indications au dos du dépliant.*

#### LES TOURNOIS

Organisés en après-midi ou en soirée, ils permettent de combiner sport et convivialité individuellement ou par équipes. *Au-delà de ces 3 formules, chaque centre propose également diverses animations.*

Département de la Gironde - DiCom - CID - imprim'verte® - novembre 2020

## Renseignements et inscriptions

☎ 06 14 83 57 73

Jimmy Moisan  
Pôle Sport Jeunesse  
8h30-17h30

jimmy.moisan@mairie-leognan.fr

📍 CAP33 Leognan

## Réglementation COVID-19 \*

Seules les activités sportives individuelles pratiquées en extérieur sont autorisées.

Les activités sportives impliquant ou favorisant les contacts entre les personnes ne sont pas autorisées.

### Distanciation

Il convient de prévoir entre deux personnes un espace sans contact au-delà de 1 m :

- ▶ 10 m pour la pratique du vélo et de la course à pied
- ▶ 5 m pour la marche rapide
- ▶ 1,5 m en latéral entre deux personnes
- ▶ pour les autres activités, un espace de 4 m<sup>2</sup> est prévu pour chaque participant

### Règles sanitaires de pratique d'une activité CAP33

- ▶ Lavage fréquent des mains avec du savon ou du gel hydro-alcoolique
- ▶ Les collations et l'hydratation doivent être gérées individuellement (bouteilles personnalisées, ...)
- ▶ L'échange ou le partage d'effets personnels (serviette, ...) doit être proscrit
- ▶ L'utilisation de matériels personnels est privilégiée, à défaut, le matériel commun sera nettoyé et désinfecté avant et après chaque utilisation
- ▶ Le port du masque rend difficile la pratique d'un grand nombre de disciplines sportives. Il se justifie cependant dans certaines situations où les mesures de distanciation ne pourraient pas être strictement respectées.

**Pour les personnes ayant contracté le Covid-19 et/ou symptomatologie évocatrice d'une atteinte par le Covid-19 une consultation médicale est nécessaire pour toute reprise. Le Département de la Gironde et le centre CAP33 organisateur de l'activité dégagent leur responsabilité en cas de non-respect de cette obligation.**

\*source : GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DE REPRISE DES ACTIVITÉS SPORTIVES- Post-confinement lié à l'épidémie de Covid-19, Ministère des sports, mai 2020



# CAP 33

80 disciplines sport & culture à découvrir !



PROGRAMME HIVER 2021  
COMMUNE DE LÉOGNAN

## Lundi 8 février et 15 février

### LES DÉCOUVERTES GRATUITES

- ▶ Course d'orientation **16h30-18h** ▶ Parc Forestier du Lac Bleu
- ▶ Disc golf **16h30-18h** ▶ Parc Forestier du Lac Bleu

## Mardi 9 février et 16 février

### LES DÉCOUVERTES GRATUITES

- ▶ Badminton **16h30-18h** ▶ Halles de Gascogne

## Mercredi 10 février et 17 février

### LES DÉCOUVERTES GRATUITES

- ▶ Badminton **16h30-18h** ▶ Halles de Gascogne

## Jeudi 11 février et 18 février

### LES DÉCOUVERTES GRATUITES

- ▶ Course d'orientation **16h30-18h** ▶ Parc Forestier du Lac Bleu
- ▶ Disc golf **16h30-18h** ▶ Parc Forestier du Lac Bleu

### Informations pratiques

- ▶ Gymnase Nelson Paillou, Halles de Gascogne, Parc Forestier du Lac Bleu,
- ▶ Une paire de chaussures propres et adaptées sera nécessaire pour la pratique des activités en salle,
- ▶ Si les conditions sanitaires ne le permettent pas les activités Hockey et Tchoukball CAP33 JUNIORS se dérouleront derrière le gymnase en extérieur.

## Pour les 8-14 ans

## Lundi 8 février et 15 février

### LES DÉCOUVERTES GRATUITES

- ▶ Hockey **9h30-11h30** ▶ Gymnase Nelson Paillou

## Mardi 9 février et 16 février

### LES DÉCOUVERTES GRATUITES

- ▶ Badminton **9h30-11h30** ▶ Halles de Gascogne

## Jeudi 11 février et 18 février

### LES DÉCOUVERTES GRATUITES

- ▶ Tchoukball **9h30-11h30** ▶ Gymnase Nelson Paillou

### Consignes pour la pratique

- ▶ Le matériel sportif personnel sera à privilégier
- ▶ Port d'un masque fortement recommandé lorsqu'il n'est pas obligatoire
- ▶ Utilisation de gel systématique pour accéder aux activités

## Une initiative du Département de la Gironde...

...en partenariat avec : votre Commune ou Communauté de Communes, leurs associations, le Comité départemental olympique et sportif (CDOS), et les Comités sportifs départementaux.

## Des animations pendant les petites vacances scolaires

Chaque année, près d'une 30<sup>ème</sup> de Centres Cap33 vous proposent également des animations tout l'été !

## 29 centres en 2020

Andernos-les-Bains  
05 56 82 02 47

Arès  
06 73 68 61 06

Audenge  
06 14 47 29 54

Bassens  
06 82 67 15 57

Bègles  
06 16 16 17 19  
06 48 06 25 41

Bazadais\*  
06 46 31 59 28

Biganos  
06 73 27 22 95

Bruges  
05 56 16 48 70

Carcans  
06 15 41 67 61

Castillon Pujols\*  
05 57 56 08 74

Convergence Garonne\*  
07 76 11 41 07

Eysines  
06 33 83 59 77

Grayan-et-l'Hôpital  
06 60 97 57 88

La Teste-de-Buch  
06 40 41 27 91

Lacanau  
05 56 26 03 08

Lanton  
05 56 03 31 28

Léognan  
07 80 30 67 55

Les Coteaux Bordelais\*  
06 52 47 97 54

Marcheprime  
07 87 61 53 27

Martignas-sur-Jalle  
06 82 01 84 00

Médoc Coeur de Presqu'île\*  
06 32 21 21 84

Mios  
05 57 17 07 95

Pays Foyen\*  
07 75 26 07 33

Réolais en Sud Gironde\*  
05 56 71 71 55

Saint-Médard-en-Jalles  
05 56 05 71 14

Salles  
06 08 06 15 68

Soulac-sur-Mer  
06 80 48 82 74

Sud Gironde\*  
06 82 14 54 14

Vendays Montalivet  
06 81 66 36 07

\* CDC = Communauté de Communes  
Les animations CAP33 sont couvertes en responsabilité civile par la commune ou la communauté de communes auprès d'une société d'assurance. Afin de parer à toute éventualité, il est toutefois souhaitable que les utilisateurs soient eux-mêmes titulaires d'une assurance individuelle complémentaire.